

CORREZE DÉPARTEMENT
TULLE CANTON
TULLE COMMUNE
Secrétariat Général DL/SC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté portant approbation du contrat n°56-007944 souscrit avec REGIS LOC pour la location d'une chargeuse sur pneu 700L du 11 juin au 3 juillet 2026

Le Maire-adjoint,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2026 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté n°56 du 3 avril 2026 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Marie-Pierre NAVES-LAUBY, deuxième adjointe,
- Considérant que la Ville de Tulle a sollicité la Société REGIS LOC pour la location d'une chargeuse sur pneu 700L du 11 juin au 3 juillet 2026 pour les besoins des Services Techniques,
- Considérant qu'il convient, à cette fin, de souscrire un contrat avec ladite société,
- Vu le contrat de location n°56-007944 afférent,

ARRETE :

ARTICLE 1er : Approuve le contrat n°56-007944 souscrit avec Société REGIS LOC - RN89 - 19000 TULLE pour la location du 11 juin au 3 juillet 2026 d'une chargeuse sur pneu 700 L N°28373 750 - N° de série 346030199 - pour les besoins des Services Techniques de la collectivité.

Le montant total de cette location s'élève à 1 664,70 € HT soit 1 997,64 € TTC.

ARTICLE 2 : La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville,
Compte : 613588 - Code : CTM/LESON

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze,
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TULLE,
- au cocontractant.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Transmis au contrôle de Légimité le :

De : accusé de réception :

11 JUIN 2026

11 JUIN 2026

TULLE, le 11 juin 2026

Le Maire-Adjoint,

Marie-Pierre NAVES-LAUBY

AD NAVES-LAUBY

Établi par **Gwenael Quinzin**

Rn89
19000 TULLE - FR
Tél : 05 55 20 94 94
Email : agence.tulle@regisloc.fr

Contact / Tél :

Chantier : **MAIRIE DE TULLE**
PLACE GAMBETTA
19012 TULLE CEDEX

MAIRIE DE TULLE

10 RUE FELIX VIDALIN

19012 TULLE CEDEX

Date	N° Client	N° Contrat	N° Commande	Fol
05/06/2026	48072	56-007944	FONCTST	1/ 1

Qté	Description	Type Prix	Tarif Brut	%R	Tarif Net	⌚	MT HT €
	Location du 11/06/2026 au 03/07/2026						
	Suivant devis N° 56-002772						
1	CHARGEUSE S/PNEU 700L N° 28373 750, N° Série 346030199 Franchise 8 HR /Jour, 21.00€ / HR supp Compteur départ 712 HR	Jour	81,00		81,00	J:14	1 134,00
	Renonciation à recours 10% sur prix de base par jour de mise à disposition						186,30
	Tarifs de Référence : Prix / J de 1 J à 5 : 88,00€ Prix / J de 6 J à 20 : 81,00€ Prix / J de 21 J à infini : 68,00€						
1	TRANSPORT ALLER	Trsp.	65,00		65,00		65,00
1	TRANSPORT RETOUR	Trsp.	65,00		65,00		65,00
0	- GNR AU LITRE	Vente	3,50	0,01	3,50		
1	- FOURCHEN° 31492 FOURCHE 346, N° Série 33810814XXXX	Jour	13,00		13,00	J:14	182,00
	Renonciation à recours 10% sur prix de base par jour de mise à disposition						29,90
	- Gagner du temps avec notre service nettoyage (à partir de 50€ HT)	Comm.					

A compter du 01/02/2026 nos CGL changent. Vous acceptez nos CGL présentes au verso de ce document, sur www.regisloc.fr et en agences

Toute modification de commande doit être communiquée min 48H avant la location sous réserve de pénalités de transport. La date de fin de location détermine la reprise du matériel. Attention : En cas de modification de la durée de location, nous en informons rapidement.

Le complément carburant et le nettoyage éventuel sont à la charge du client.

Utilisation matériel : 8H et/ou 150 Km / jour (ou week-end). Tout dépassement entraînera un supplément de loyer.

Veuillez signer et retourner le présent contrat pour acceptation.

Nom et Signature **MAIRIE DE TULLE**

Date 11/06/2026



TOTAL HT 1 664,70 €
dont ECO PART. 2,50 €

MONTANT TVA 332,94 €

Règlement: Virement 30 jours fin de mois le 15

TOTAL TTC 1 997,64 €

Siège Social: CS30279 76305 Sotteville les Rouen - RCS Rouen 305 024 515 - N° TVA: FR01 305 024 515 -
Banque: BNP Rouen IBAN fr76 3000 4024 7900 0405 0205 047 - BIC BNPAFRPPXXX
contact@regisloc.fr - www.regisloc.fr

Transmis au contrôle de Légalité le :

Date et Réf. de l'accusé de réception :

11 JUIN 2026

11 JUIN 2026

AD 11/06/2026

